



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

GROUPE ESPACIL

Juin 2021

Table des matières

OBJECTIF DE CE DOCUMENT	3
PRÉSENTATION DU GROUPE ESPACIL	3
DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES	3
DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES PAR LE GROUPE ESPACIL	4
DES DONNÉES NÉCESSAIRES PAR RAPPORT AUX FINALITÉS POURSUIVIES	4
CATÉGORIES DE DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES	4
ORIGINE DES DONNÉES TRAITÉES	5
BASES JURIDIQUES ET FINALITÉS DES TRAITEMENTS DE DONNÉES	6
DESTINATAIRES DES DONNÉES	7
TRANSFERTS DE DONNÉES HORS UNION EUROPÉENNE	8
DURÉES DE CONSERVATION	8
SÉCURITÉ DES DONNÉES	8
DROITS DES CANDIDATS ET LOCATAIRES	9
Droit d'accès	9
Droit à la rectification des données	9
Droit à l'effacement des données	9
Droit à la limitation des traitements des données	10
Droit d'opposition aux traitements des données	10
Droit à la portabilité des données	10
Droit de retirer le consentement	10
Droit d'introduire un recours auprès de la CNIL	10
Droit de définir des directives post-mortem	10
Modalités d'exercice des droits	11
PROSPECTION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET ENVOI D'INFORMATIONS POUR L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE BAIL	11
DES QUESTIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES OU SUR LE DOCUMENT?	11

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de leurs activités, Espacil Habitat, Espacil Accession et le GIE SOCOBRET (Espacil Accession) sont amenés à collecter et à traiter des données à caractère personnel notamment relatives aux **candidats à un logement** et aux **locataires**.

Les entités Espacil Habitat, Espacil Accession et le GIE SOCOBRET sont désignées ci-après par « **le Groupe ESPACIL** ». La présente politique s'applique aux traitements de données personnelles mis en œuvre par le Groupe ESPACIL.

Soucieux de construire avec vous une relation de confiance durable et respectueuse de vos droits et libertés, le Groupe ESPACIL s'engage en matière de protection des données à caractère personnel.



ARTICLE 1

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

L'objectif principal de ce document est de regrouper en un format concis, transparent, compréhensible et aisément accessible les informations concernant les traitements des données concernant les locataires et candidats, mis en œuvre par le Groupe ESPACIL.

La présente politique permettra aux locataires et candidats de comprendre les conditions dans lesquelles leurs données sont traitées, de connaître leurs droits à cet égard et de pouvoir les exercer de manière efficace.



ARTICLE 2

PRÉSENTATION DU GROUPE ESPACIL

Le Groupe ESPACIL est une **filiale d'Action Logement**, acteur de référence depuis plus de

soixante ans dans le secteur du logement social et du logement intermédiaire en France.

Le Groupe ESPACIL assure notamment la gestion locative de logements ; propose de l'accession aidée à la propriété (accession sociale et location-accession) ; conduit les opérations d'accession à la propriété, etc.

ARTICLE 3

DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Groupe ESPACIL a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel dont les coordonnées sont les suivantes :

ESPACIL

Délégué à la Protection des Données
Direction des systèmes d'information
1, rue du SCORFF
35 700 RENNES

Le délégué à la protection des données est en charge de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation en matière de données à caractère personnel.

ARTICLE 4

DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES PAR LE GROUPE ESPACIL

Dans un souci de transparence, le Groupe ESPACIL prend soin d'informer les candidats et locataires de chacun des traitements qui les concernent. Le locataire porte à la connaissance des personnes déclarées comme vivant à son foyer la présente Politique de protection des données.

Les locataires et candidats sont informés lors de la collecte de leurs données, ainsi que dans les conditions contractuelles.

ARTICLE 5

POURQUOI LES DONNÉES PERSONNELLES SONT-ELLES TRAITÉES PAR LE GROUPE ESPACIL

Lorsque le Groupe ESPACIL traite des données, il le fait pour des finalités spécifiques : chaque traitement de données mis en œuvre poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite.

Les finalités sont inscrites dans le **registre interne des traitements de données personnelles** du Groupe ESPACIL, et sont également renseignées dans les mentions d'information portées à la connaissance des candidats et locataires.



ARTICLE 6

DES DONNÉES NÉCESSAIRES PAR RAPPORT AUX FINALITÉS POURSUIVIES

Pour chacun des traitements mis en œuvre, le Groupe ESPACIL s'engage à ne collecter et

n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Le Groupe ESPACIL veille à ce que les données soient, si nécessaire mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement ou la rectification des données inexactes.



ARTICLE 7

CATÉGORIES DE DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES

Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre, et pour les finalités décrites ci-après, le Groupe ESPACIL collecte et traite notamment les catégories de données suivantes :

- Données d'identification (nom, prénom, adresse, situation familiale, etc.)
- Données professionnelles (profession, catégorie socio-professionnelle, nature du contrat, etc.)
- Informations financières, économiques et fiscales
- Le cas échéant, données de connexion à l'extranet locataire

Le Groupe ESPACIL est également amené à disposer d'informations liées à la santé ou au handicap dans le cadre d'évaluations sociales, d'aménagement spécifique du logement ou encore en cas de dommage corporel causé à un locataire/occupant ou à un tiers dans le cadre d'un sinistre affectant le logement. Dans ce cadre, lorsque cela sera nécessaire, il demandera préalablement à la collecte de telles données le consentement de la personne.

Le Groupe ESPACIL ne traite pas de données à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou encore l'appartenance syndicale, ni de données génétiques ou biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique.

Lorsque la collecte des données est rendue obligatoire pour l'octroi d'un logement, ou pour répondre à des obligations légales ou réglementaires, la personne concernée en sera informée. Les conséquences d'un défaut de réponse lui seront précisées.

Les données personnelles communiquées par les candidats et locataires au Groupe ESPACIL pourront servir à mettre à jour les données déjà détenues par le Groupe ESPACIL pour les mêmes finalités que celles poursuivies initialement.

Les informations détenues par le Groupe ESPACIL dans le cadre des contrats en cours pourront être utilisées dans le cadre de l'examen de toute nouvelle demande de logement, en particulier en cas de mobilité.



ARTICLE 8

ORIGINE DES DONNÉES TRAITÉES

Les données personnelles déclaratives

Il s'agit des données personnelles que les candidats et locataires fournissent dans le cadre de :

- la candidature pour l'attribution d'un logement ;
- la conclusion du contrat de bail ;
- la déclaration d'un sinistre ;

- la prise de contact avec Groupe ESPACIL et ses prestataires, que ce soit par téléphone, courrier ou mail ;
- la prise de contact via notre site internet, extranet ;
- les réponses à des enquêtes de satisfaction ou obligatoires ;
- la participation à une animation (opération de jeu, réunion, atelier collaboratif, etc.) ;
- la gestion locative et patrimoniale des logements et de leurs accessoires, y compris la sécurité et la tranquillité résidentielle ;
- la gestion des relations avec les organismes d'aides au logement ;
- la gestion des relations avec les réservataires des logements ;
- le suivi des impayés.

Les données personnelles générées par le contrat de bail

L'exécution du contrat de bail génère des données concernant les locataires comme par exemple le solde, le quittancement, etc.

Les données personnelles inférées ou dérivées

Certaines données sont générées et/ou calculées à partir des 2 autres catégories de données précitées, comme le « reste pour vivre ».

Les données personnelles concernant les candidats et locataires provenant de tiers

Les données personnelles peuvent également provenir :

- des partenaires du Groupe ESPACIL ;
- de ses prestataires sous-traitant avec qui elle a conclu un contrat pour qu'ils interviennent pour son compte comme par exemple : les prestataires d'enquête, les entreprises de travaux susceptibles d'avoir à intervenir dans les logements, le prestataire en charge de l'astreinte, etc.

ARTICLE 9

BASES JURIDIQUES ET FINALITÉS DES TRAITEMENTS DE DONNÉES

Le Groupe ESPACIL met en œuvre un traitement de données à caractère personnel concernant les candidats et locataires ayant pour principales finalités et bases juridiques listées dans le tableau ci-après. Ce tableau étant susceptible d'évoluer, le Groupe ESPACIL invite les personnes à consulter régulièrement le site internet afin de s'assurer de la dernière version à jour de la présente Politique.

BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT	FINALITÉS
L'exécution d'un contrat (lorsque le traitement est nécessaire à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution de mesures précontractuelles)	- La gestion, le suivi l'organisation des ventes de logements sociaux anciens - La gestion et le suivi des demandes de logement - L'instruction des candidatures à un logement - L'organisation des visites avant l'attribution du bail - L'attribution d'un logement à un locataire candidat - La gestion et le suivi des régularisations des charges - La gestion et le suivi de l'exécution du contrat - La gestion locative et technique et la maintenance du patrimoine - La gestion et le suivi des attestations d'assurance - La gestion et le suivi des états des lieux et des préavis - La gestion et le suivi des mutations de logement et des désistements - La gestion et le suivi du quittancement et des avis d'échéance - La gestion et le suivi des impayés et du recouvrement - La gestion du contrôle des accès aux résidences - La gestion, l'organisation et le suivi des travaux, en ce compris la communication des coordonnées nécessaires pour permettre les interventions rendues nécessaire dans le logement et la prise de rendez-vous - La gestion et le suivi des sinistres - L'organisation, la gestion et le suivi des autorisations d'accès à l'extranet client (authentification, gestion de comptes...) - La gestion et le suivi des travaux - La gestion et le suivi des réclamations - Les enquêtes avant travaux - La gestion du contentieux, du précontentieux et l'exécution des décisions de justice - La gestion, le suivi et la prévention des troubles du voisinage - La gestion et le suivi du versement des aides au logement - La gestion et le suivi des copropriétés
	- L'enregistrement, l'instruction et la gestion des demandes de logements en accession - La vente et la sécurisation des opération d'accession - Le suivi des opérations en accession
Le respect des obligations légales imposées au Groupe ESPACIL	- La gestion des droits des personnes et des oppositions - La gestion et le suivi de l'adaptation des logements - L'exécution des obligations légales et réglementaires à la charge du bailleur - La comptabilité

	- L'exécution des décisions de justice ayant une incidence sur un lieu de résidence, telles que les décisions ordonnant l'éloignement d'un résident ou un relogement en urgence - L'organisation, le suivi des élections des représentants des locataires, l'établissement du PV et la proclamation des résultats - L'organisation, la gestion et le suivi des enquêtes obligatoires (SLS, OPS). - La gestion, l'organisation, le suivi des commissions d'attribution logement - La gestion, l'organisation et le suivi des réhabilitations - L'enregistrement et traitement des demandes de logement social en location (CERFA et pièces justificatives)
Les intérêts légitimes poursuivis par le Groupe ESPACIL	- Statistiques, reporting sur occupation du parc - La communication institutionnelle - La réalisation de diagnostics, de reporting, de statistiques et d'audit ; - Le suivi et la gestion de la qualité ; enquête de satisfaction - La prospection commerciale pour la vente, la location des logements vacants ainsi que pour des services et offres complémentaires au logement, l'animation notamment commerciale, les campagnes marketing, la sélection et la personnalisation des offres - La gestion des sites institutionnels - L'analyse statistique de la fréquentation et de la mesure d'audience des sites et applications mobiles - La gestion et le suivi des contacts avec les visiteurs des sites et des locataires - La vidéosurveillance dans les résidences à des fins de sécurité ; pour maintenir la tranquillité des lieux ; et à des fins de preuve des incidents - La vidéoprotection dans les agences, à des fins de sécurisation des biens et des personnes - L'écoute et l'enregistrement des conversations téléphoniques à des fins de suivi et d'amélioration de la qualité - L'animation de jeux concours locataires - La collaboration avec les partenaires sociaux - L'étude, la préparation de la cession de logements (à la découpe, en lot) - La gestion, le suivi, et le reporting des projets en faveur des locataires
Consentement du locataire	- La gestion des demandes sociales de locataires en difficulté - Les enquêtes sociales pour mutation et accompagnement particulier - La gestion et le suivi de l'accompagnement social - La gestion et le suivi des demandes de logement - La gestion et le suivi des accords à l'accompagnement social - La gestion et le suivi du versement des aides au logement

ARTICLE 10

DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données à caractère personnel collectées, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées au Groupe ESPACIL en sa qualité de responsable du traitement. Seules les personnes habilitées en interne accèdent aux données des candidats et

locataires, dans le cadre des missions qui leurs sont confiées.

Les candidats et locataires sont informés que leurs données peuvent être transmises à des organismes et institutions liés au logement social, aux prestataires sociaux et autres prestataires, ainsi qu'aux partenaires liés

contractuellement, chacun pour ce qui les concerne.

En cas de cession de logements ou notamment de fusion-absorption, les données personnelles pourront être transmises à la nouvelle entité dans le but d'assurer la reprise des



ARTICLE 11

TRANSFERTS DE DONNÉES HORS UNION EUROPÉENNE

Le Groupe ESPACIL veille à **ne pas effectuer de transfert de vos données vers des pays ou organismes situés en dehors de l'Union Européenne.**

Si toutefois, le Groupe ESPACIL devait avoir besoin de transférer les données des candidats et locataires en dehors de l'Union Européenne, il ne le ferait qu'après avoir pris les mesures nécessaires et adéquates pour assurer un niveau de protection et de sécurité des données équivalent à celui proposé au sein des états membres de l'Union Européenne.



ARTICLE 12

DURÉES DE CONSERVATION DES DONNÉES

Le Groupe ESPACIL fait en sorte que les données soient conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées seulement pendant une durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Les durées de conservation appliquées aux données personnelles sont proportionnées aux

engagements contractuels. Il en va de même en cas de cession d'un bien immobilier appartenant au Groupe ESPACIL : les données locataires sont susceptibles d'être transmises au nouveau bailleur afin d'organiser, de préparer et d'assurer la reprise des engagements pris au titre du bail.

Par ailleurs, le Groupe ESPACIL peut transmettre vos coordonnées afin de permettre aux prestataires d'entretien des logements d'intervenir.

finalités pour lesquelles le Groupe ESPACIL les collecte.

Les données sont conservées durant toute la période de la relation contractuelle. Elles pourront être conservées pendant des durées plus longues pour gérer les réclamations et contentieux, ainsi que pour répondre à des obligations légales et/ou réglementaires et au contrôle des autorités compétentes.



ARTICLE 13

SÉCURITÉ DES DONNÉES

Le Groupe ESPACIL accorde une importance particulière à la sécurité des données personnelles.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que les données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité.

Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils permettant le traitement de vos données à caractère personnel, le Groupe ESPACIL s'assure que ces derniers offrent un niveau de protection adéquat des données traitées.

Le Groupe ESPACIL met ainsi en œuvre des mesures respectueuses des principes de protection dès la conception et de protection par défaut des données traitées.

En cas de recours à un prestataire, le Groupe ESPACIL ne lui communique des données à caractère personnel qu'après avoir obtenu de ce dernier un engagement et des garanties sur sa capacité à répondre à ces exigences de sécurité et de confidentialité.

Dans le respect de ses obligations légales et réglementaires, le Groupe ESPACIL conclut avec ses sous-traitants des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles par ces derniers.

Le Groupe ESPACIL effectue régulièrement des audits de ses propres services afin de contrôler la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données.



ARTICLE 14

DROITS DES CANDIDATS ET LOCATAIRES

Droit d'accès

Les candidats et locataires disposent du droit de demander à accéder aux données personnelles traitées par le Groupe ESPACIL, et d'obtenir des informations concernant :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données personnelles traitées ;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées ;

- la durée de conservation des données personnelles ou les critères utilisés pour déterminer cette donnée ;
- les droits dont les candidats et locataires disposent ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- des informations relatives à la source des données quand elles ne sont pas collectées directement auprès des candidats et locataires.

Droit à la rectification des données

Les candidats et locataires ont la possibilité de demander au Groupe ESPACIL que leurs données personnelles, soient rectifiées, complétées si celles-ci sont inexactes, ou incomplètes.

Droit à l'effacement des données

Les candidats et locataires peuvent demander au Groupe ESPACIL l'effacement de leurs données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées ;
- en cas de retrait du consentement préalablement donné ;
- la personne s'oppose au traitement de ses données et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- le traitement de données n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.

Le droit à l'effacement des données n'est pas un droit général, il ne pourra être exercé que si un des motifs prévus dans la réglementation applicable est présent.

Ainsi, si aucun de ces motifs n'est présent, le Groupe ESPACIL ne pourra répondre favorablement à la demande. Tel sera le cas si

le Groupe ESPACIL est tenu de conserver vos données en raison d'une application légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice.

Droit à la limitation des traitements des données

Les candidats et locataires peuvent demander la limitation du traitement de leurs données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation.

Droit d'opposition aux traitements des données

Les candidats et locataires disposent du droit de s'opposer, à tout moment pour des raisons tenant à leur situation particulière, au traitement de leurs données dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement.

En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, le Groupe ESPACIL veillera à ne plus traiter les données personnelles dans le cadre du traitement concerné sauf s'il démontre avoir des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement. Ces motifs devront être supérieurs aux intérêts et aux droits et libertés des candidats et locataires, ou le traitement devra se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Les candidats et locataires disposent du droit de s'opposer à la prospection commerciale ainsi qu'au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

Notamment, en matière de prospection commerciale, il est rappelé que les candidats et locataires peuvent s'opposer à recevoir de la prospection par voie postale ou par téléphone de la part du Groupe ESPACIL et de ses partenaires.

Droit à la portabilité des données

Le droit à la portabilité offre aux personnes la possibilité de récupérer une partie de leurs

données dans un format lisible par machine pour un usage personnel ou pour les transmettre à un tiers de leur choix.

Ce droit s'applique si 3 conditions sont réunies :

- Le droit à la portabilité est limité aux données personnelles fournies par la personne concernée ;
- Il ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés) et sur la base du **consentement** préalable du candidat ou locataire, ou du **contrat** ;
- L'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers, dont les données se trouveraient dans les données transmises suite à une demande de portabilité.

Droit de retirer le consentement

Lorsque les traitements de données mis en œuvre par le Groupe ESPACIL sont fondés sur le consentement, les candidats et locataires peuvent le retirer à n'importe quel moment. Le Groupe ESPACIL cessera alors de traiter les données personnelles sans que les opérations antérieures pour lesquelles les candidats et locataires avaient consenti ne soient remises en cause.

Droit d'introduire un recours auprès de la CNIL

Si les candidats et locataires estiment que leurs droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, ils ont la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Droit de définir des directives post-mortem

Les candidats et locataires ont la possibilité de définir des directives particulières relatives à la conservation, l'effacement, la communication de leurs données personnelles après leur décès, auprès du Groupe ESPACIL. Ces directives

particulières ne concerneront que les traitements mis en œuvre par le Groupe ESPACIL et seront limitées à ce seul périmètre.

Modalités d'exercice des droits

Tous les droits énumérés ci-avant peuvent être exercés à l'adresse électronique suivante : cnil@espacil.com ou par courrier à l'adresse postale suivante :

ESPACIL
Délégué à la Protection des Données
Direction des Systèmes d'Information
1, rue du SCORFF
35 700 RENNES

Dans le cadre de l'exercice des droits, les candidats et locataires devront justifier de leur identité par tout moyen. En cas de doute sur celle-ci, le Groupe ESPACIL pourra demander de fournir des informations supplémentaires apparaissant nécessaires à l'identification, y compris la photocopie d'un titre d'identité.



ARTICLE 15

PROSPECTION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET ENVOI D'INFORMATIONS POUR L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE BAIL

Le Groupe ESPACIL et ses partenaires peuvent, si les candidats et locataires l'acceptent, adresser par courrier électronique (mails, sms, mms) des informations et offres commerciales concernant des logements ou autres produits et prestation. Le recueil du consentement sera sollicité soit en ligne sur l'extranet, soit à l'occasion des échanges avec le Groupe ESPACIL.

Les candidats et locataires peuvent à tout moment s'y opposer et retirer leur consentement en cliquant sur le lien se trouvant dans l'email qui leur a été envoyé ou en envoyant stop au numéro figurant dans le message reçu.

Le Groupe ESPACIL pourra adresser aux locataires des courriers électroniques (mails, sms, mms) dans le cadre strict de l'exécution du contrat de bail conclu.



ARTICLE 16

DES QUESTIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES OU SUR LE DOCUMENT?

Pour toute question relative à la protection des données, le délégué à la protection se tient à votre disposition à l'adresse mail suivante : cnil@espacil.com ou par courrier à l'adresse :

ESPACIL
Délégué à la Protection des Données
Direction des Systèmes d'Information
1, rue du SCORFF
35 700 RENNES